

Vous souhaitez vous inscrire à L'EDARA pour la RENTREE 2018

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

➤ ***Vous êtes issu d'une des Universités du ressort de l'EDARA, Lyon, Grenoble, Chambéry et St Etienne (IEJ et Docteurs en droit)***

Les candidats souhaitant reporter leur inscription à l'année prochaine doivent en informer l'EDARA, par écrit dès l'obtention des résultats le 1^{er} décembre 2017 en précisant le motif du report et en joignant à votre lettre une copie de l'attestation de réussite.

Pas d'inscription en ligne dans ce cas.

1^{ère} ETAPE - PREINSCRIPTION EN LIGNE du 1^{er} au 4 décembre 2017 jusqu'à 9h00

- Se préinscrire en ligne en complétant le formulaire
- Imprimer le formulaire d'inscription le signer et préparer les pièces à fournir pour la validation de l'inscription en présentiel à l'Ecole

2^{ème} ETAPE - VALIDATION DE L'INSCRIPTION SUR PLACE

- ***Votre présence à l'EDARA avec votre dossier complet est obligatoire*** (pas d'inscription par un tiers ni par courrier).
Un tableau de convocation sera publié le 4 décembre 2017 en fin de journée sur notre site indiquant votre jour et plage horaire de convocation (le mardi 5 ou le mercredi 6 décembre 2017).

➤ ***Vous êtes issu d'une université hors de notre ressort***

Sous réserve de places disponibles, les candidats hors ressort pourront remplir une préinscription en ligne le 7 décembre 2017 à partir de 10h.

Les candidats retenus (ordre d'inscription) seront convoqués par mail pour valider leur inscription sur place à l'EDARA avec leur dossier complet, à partir de 15h00 le 7 décembre 2017.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA IMMEDIATEMENT REJETE